L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Pour la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance $12

Pour la campagne, trois fois par semaine, deux années d'avance, 10

Les journaux Hebdomadaires sont pour un mois. Aucune feuille, soit un journal seulement, soit aux abonnés, qui ne payera pas exactement, discontinuée de la part du Propriétaire, lorsqu'il n'en aura été donné avis par écrit, deux jours avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Deux pouces par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Aucun avis de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT. Pour l'année sur annonces—Les artistes et gérants des théâtres, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agents pour navires, baumes et bateaux à vapeur, les maîtres de chaque navire faisant la commission, 50. Gens de mer, 25 payés d'avance.

Les souscripteurs aux arts seulement à un an réduits, 50 pour cent.

Les ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour l'information du public à des prices d'immeubles, des ventes d'articles perdus ou de place pour de jeunes gens, les annonces de bâtisse, etc. etc. devront payer au taux des annonces.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que partiellement, seront 31 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que partiellement, seront 31 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES des articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils seront exposés en vente, seront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES de ventes d'esclaves, d'articles d'usage ordinaire des ventes d'immeubles, d'ordonnances de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de navires à vendre, à louer ou à affrenter, accidents, naissances, mariages, décès et départs, etc., lui seront payées au prix ordinaire.

Les ANNONCES qui ne seront pas publiées, à moins qu'il ne soit de l'intérêt du public, seront payées d'avance, ou qu'il y ait de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait de l'insertion.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON—Partant le 16 septembre—Le steamship Sooglans, maître royale de l'Amérique du Nord, Lieut. Hewitt, R.N. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAROSE.

BAGNAIRE ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN, commandant James Hosken, Lieut. M. R. Partira en 1843, comme suit:
De New York pour Liverpool: De Liverpool pour N. York.
Samedi, 17 juin, Samedi, 17 juin.
Samedi, 15 juillet, Samedi, 15 juillet.
Samedi, 12 août, Samedi, 12 août.
Samedi, 12 septembre, Samedi, 12 septembre.
Passage de New York à Liverpool, cent pistoles et 50 de frais pour le maître d'hôtel.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JOHN R. SHAW & Co. Agents.

STEAMER MALLE DES ETATS-BRILLIANT, partira régulièrement pour la côte Donnaldsonville, Plaquemines, Béton Rouge, Fort Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Point Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangemens avec le Clipper pour le transport de la malle du samedi, le beau steamer à machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis, et fera son retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Pour fret ou passage, etc. sont les mêmes que ceux charter par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY, 80 Gravier

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orléans et Balize—Le steamer FAME, capitaine Brooks, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les samedis, à 8 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à DUDUY & TEULADE, 28, rue Toulouse.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—En navire le JOHN MINTURN, capt. Stark, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON & Co. encaisseur Magasin et Lafayette

POUR NEW YORK—Le navire de première classe, ST. LEON, capt. Wooting, est actuellement en chargement et partira sous peu, ayant presque son fret. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier COLOMBO, capt. Geo. Conn, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à DUDUY & TEULADE, 28, rue Toulouse.

POUR BALTIMORE—Le brick COMMAQUID, capitaine Field, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER.

POUR BALTIMORE—Le brick PEGONIC, capt. Park, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR PHILADELPHIE.—La barque SARAH HAND, capt. Herrick, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. & H. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSS, capt. Merritt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR CHARLESTON—Le brick LACCET, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR LA HAVANE—Le goélette APALACHI, capitaine Brown, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. CAZEVEILLE & Co. 74, Vieille Levée.

On a besoin d'un navire pour New York. FOSDICK & BROTH 66 Camp

LIQUEURS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Partant de la Nouvelle-Orléans toutes les jours.
Navire Kennedy, capitaine Rogers.
Wyoming, Wise.
Barque Hanover, Burwell.
Nicobar, Lindsay.
Southerner, Hawlett.
Les navires ci-dessus sont de première classe et sont en cuivre, ils ont et sont de beaux aménagements pour passagers, leur provisions sont excellentes. Les capitaines connaissent parfaitement le commerce; ils ont été constamment pour le commerce; ils ont été constamment pour le commerce; ils ont été constamment pour